

Arboviroses - Hexagone

Semaine 31-2025. Date de publication : 30 juillet 2025

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance renforcée des arboviroses, France hexagonale du 1^{er} mai au 29 juillet 2025

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika, et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité des moustiques vecteurs dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance de ces arboviroses est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Points clés de la semaine 31-2025

Chikungunya, dengue et Zika

Cas autochtones

Au 29 juillet 2025, 19 épisodes de transmission autochtone ont été identifiés en France hexagonale :

- 14 épisodes de chikungunya (1 à 13 cas par épisode)
- 5 épisodes de dengue (1 à 2 cas par épisode)

Ils totalisent 55 cas et se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, déjà affectées les années précédentes, et pour la première fois en Grand Est et Nouvelle-Aquitaine.

Le nombre de foyers de transmission illustre le risque important de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale. D'autres cas seront vraisemblablement identifiés y compris en dehors des zones habituelles de transmission.

Santé publique France rappelle l'importance du signalement des cas qui permet une intervention rapide visant à limiter la transmission, ainsi que l'importance des mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de lutte contre les gîtes larvaires.

Cas importés

Depuis le 1^{er} mai, début de la surveillance renforcée, jusqu'au 29 juillet 2025, ont été identifiés :

- 867 cas importés de **chikungunya**
- 659 cas importés de **dengue**
- 3 cas importés de **Zika**

Infections à virus West-Nile

Cas autochtones

Le premier cas autochtone de West Nile en 2025 a été identifié en France hexagonale. Le cas est localisé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et a présenté les premiers symptômes au 15 juillet.

Chikungunya, dengue et Zika

Episodes de transmission autochtone

Au 29 juillet 2025, un total de 19 épisodes de transmission d'arboviroses transmises par *Aedes albopictus* ont été identifiés en France hexagonale : 14 épisodes de chikungunya et 5 de dengue. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et, pour la première fois, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine. Ils totalisent 54 cas (1 à 13 cas par épisode).

Malgré une baisse du nombre de cas importés de chikungunya (Figure 3), notamment en provenance de La Réunion et de l'Océan Indien, leur niveau contribue à l'apparition de transmissions autochtones dans l'Hexagone. La souche circulante à La Réunion, bien adaptée au moustique *Aedes albopictus*, facilite cette transmission. À ce jour, pour 6 épisodes, des cas virémiques importés en provenance de La Réunion ont été identifiés à proximité des foyers et sont probablement à l'origine de la transmission locale. Ces données restent susceptibles d'évoluer avec la poursuite des investigations.

Ces épisodes ont pu être détectés précocelement grâce à la surveillance et au signalement des cas, permettant la mise en place rapide des mesures de prévention et de contrôle par les ARS.

Un cas de chikungunya identifié à Illats, en Gironde, a été infirmé rétrospectivement par le Centre national de référence (CNR) des arboviroses, après analyses complémentaires.

Tableau 1 : Episodes de transmission autochtone de chikungunya en France hexagonale, saison 2025, à la date du 29/07/2025.

Virus	Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Chikungunya	Occitanie	Hérault	Prades-le-Lez	1	27/05/2025	27/05/2025	Oui
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	La Crau	2	02/06/2025	06/06/2025	Oui
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Salon de Provence	13	16/06/2025	30/06/2025	Non
Chikungunya	Corse	Corse du Sud	Grosseto-Prugna	11	19/06/2025	27/07/2025	Non
Chikungunya	Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Montoison	3	13/06/2025	19/06/2025	Non
Chikungunya	Occitanie	Gard	Bernis	1	11/06/2025	11/06/2025	Oui
Chikungunya	Grand Est	Bas-Rhin	Lipsheim	1	26/06/2025	26/06/2025	Non

Chikungunya	Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Claix	2	01/07/2025	04/07/2025	Non
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Fréjus	2	01/07/2025	04/07/2025	Non
Chikungunya	Occitanie	Hérault	Castries	9	30/06/2025	23/07/2025	Non
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Toulon	1	16/06/2025	16/06/2025	Non
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Antibes	1	09/07/2025	09/07/2025	Non
Chikungunya	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Vitrolles	1	09/07/2025	09/07/2025	Non
Chikungunya	Nouvelle-Aquitaine	Landes	Dax	1	19/07/2025	19/07/2025	Non

Tableau 2 : Episodes de transmission autochtone de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 29/07/2025.

Virus	Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Dengue	Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	Non
Dengue	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Aubagne	1	25/06/2025	25/06/2025	Non
Dengue	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Sanary-sur-Mer	1	06/07/2025	06/07/2025	Non
Dengue	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Rognac	1	05/07/2025	05/07/2025	Non
Dengue	Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Belley	1	10/07/2025	10/07/2025	Non

Dispositif de surveillance renforcée (1er mai au 30 novembre)

La détection d'un cas de dengue, chikungunya ou Zika donne lieu à des investigations épidémiologiques et entomologiques pour déclencher rapidement des mesures de lutte antivectorielle et ainsi limiter le risque de transmission locale du virus. Lorsqu'un cas autochtone est identifié (personne n'ayant pas voyagé récemment en zone de circulation des virus, s'étant contaminée localement), les mesures de lutte antivectorielle sont renforcées avec la réalisation de deux traitements adulticides de démoustication dans un périmètre élargi (300 m). Des mesures de sécurisation des produits d'origine humaine sont mises en œuvre en application des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (groupe permanent « Sécurité des éléments et produits du corps humain »). Une recherche active de cas est également mise en œuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte antivectorielle si nécessaire. Cette recherche active est réalisée conjointement par Santé publique France et les agences régionales de santé concernées. Elle repose sur la sensibilisation des professionnels de santé des secteurs concernés et de la population générale, et sur des enquêtes en porte-à-porte dans le voisinage des cas connus pour identifier d'éventuels autres cas. Des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain (sang, greffes...) sont également mises en œuvre.

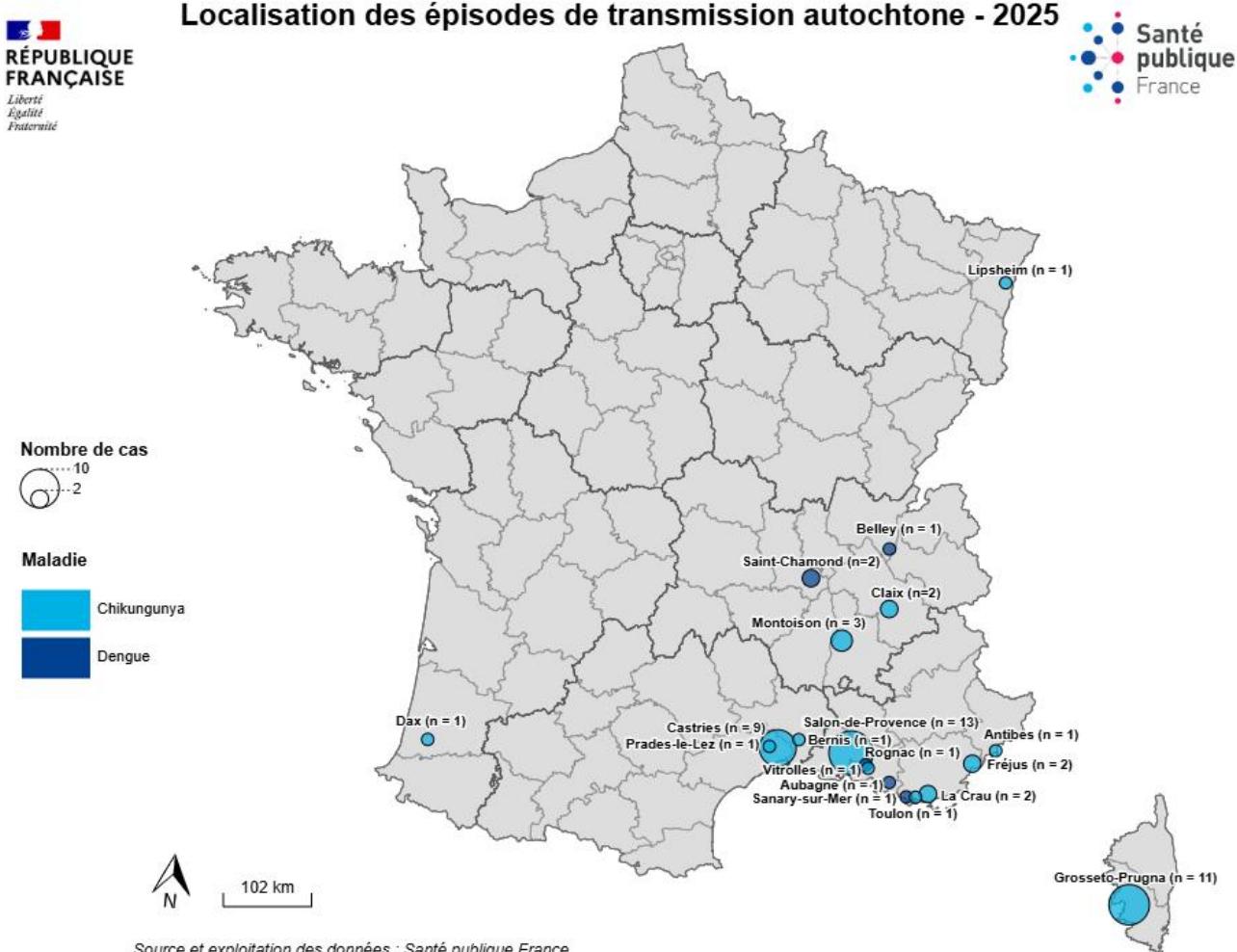


Figure 1 : Carte des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 29/07/2025

Cas importés du 1^{er} mai au 29 juillet

Dans le cadre de la surveillance renforcée, 867 cas de chikungunya, 659 cas de dengue et 3 cas de Zika importés ont été identifiés entre le 1^{er} mai et le 29 juillet 2025.

Tableau 3 – Nombre de cas confirmés ou probables importés de chikungunya, de dengue et de Zika, par région, France hexagonale (du 01/05/2025 au 29/07/2025)

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	146	106	0
Bourgogne-Franche-Comté	34	19	0
Bretagne	42	22	0
Centre-Val de Loire	18	17	0
Corse	3	3	0
Grand Est	37	17	1
Hauts-de-France	52	43	0
Ile-de-France	142	120	0
Normandie	28	41	0
Nouvelle-Aquitaine	135	92	0
Occitanie	89	70	1
Pays de la Loire	55	25	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86	84	1
Total	867	659	3

Tableau 4 – Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour (données du 01/05/2025 au 29/07/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
GUADELOUPE	181
POLYNESIE FRANÇAISE	151
MARTINIQUE	130
CÔTE D'IVOIRE	48
INDONESIE	36
THAILANDE	27
TANZANIE, REPUBLIQUE-UNIE DE	10
GUYANE FRANÇAISE	7
BRESIL	6
CAMBODGE	6
CAMEROUN	6
MAURITANIE	5
CONGO	3
CUBA	3
DJIBOUTI	3
MAYOTTE	3
BENIN	2
CAP-VERT	2
COLOMBIE	2
COMORES	2
MALDIVES	2
PHILIPPINES	2
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2
SRI LANKA	2
TOGO	2
ARABIE SAOUDITE	1
BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA	1
EMIRATS ARABES UNIS	1

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
FIDJI	1
GABON	1
INDE	1
LA REUNION	1
MALAISIE	1
OUGANDA	1
SAINT-MARTIN	1
SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇAISE)	1
SENEGAL	1
SEYCHELLES	1
SINGAPOUR	1
En cours d'investigation	2
Total	659

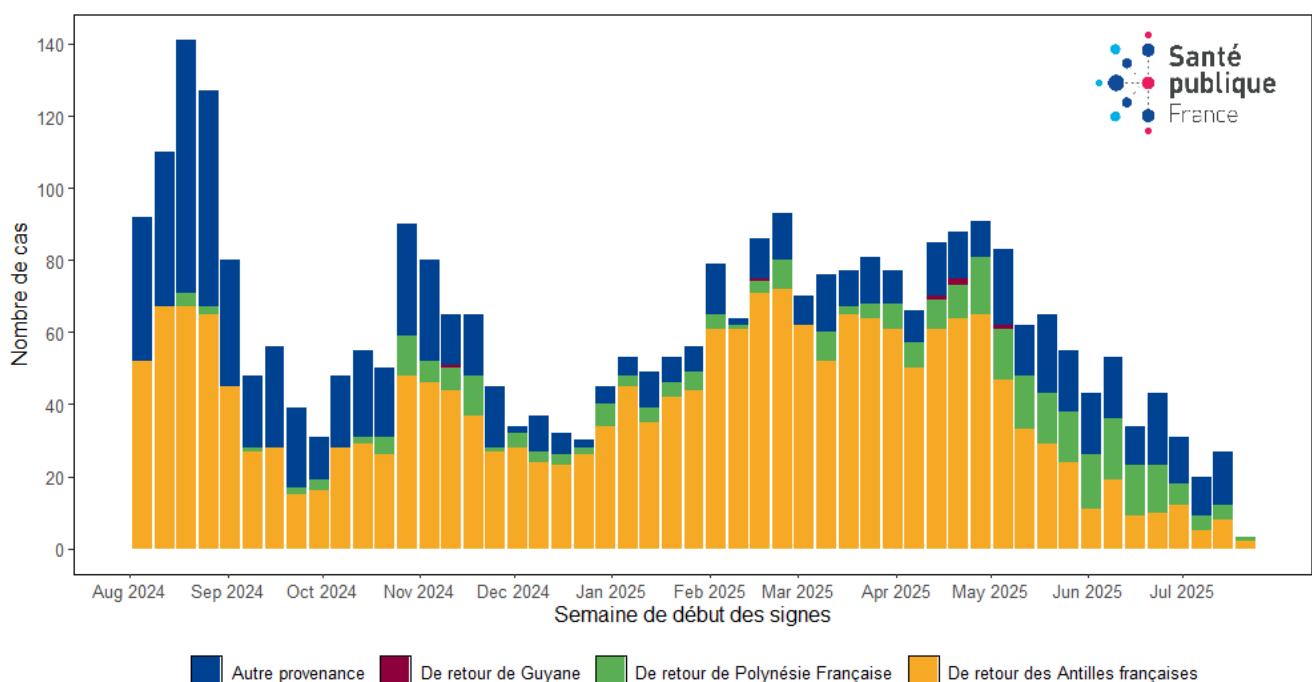


Figure 2: Nombre de cas de dengue importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 - juillet 2025), données non consolidées arrêtées au 29 juillet 2025

Tableau 5 – Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 29/07/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
LA REUNION	689
MAURICE	63
MADAGASCAR	45
MAYOTTE	40
SRI LANKA	10
SEYCHELLES	5
INDONESIE	2
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2
AFRIQUE DU SUD	1
COMORES	1
GUINEE-BISSAU	1
PHILIPPINES	1
RWANDA	1
THAILANDE	1
En cours d'investigation	5
Total	867

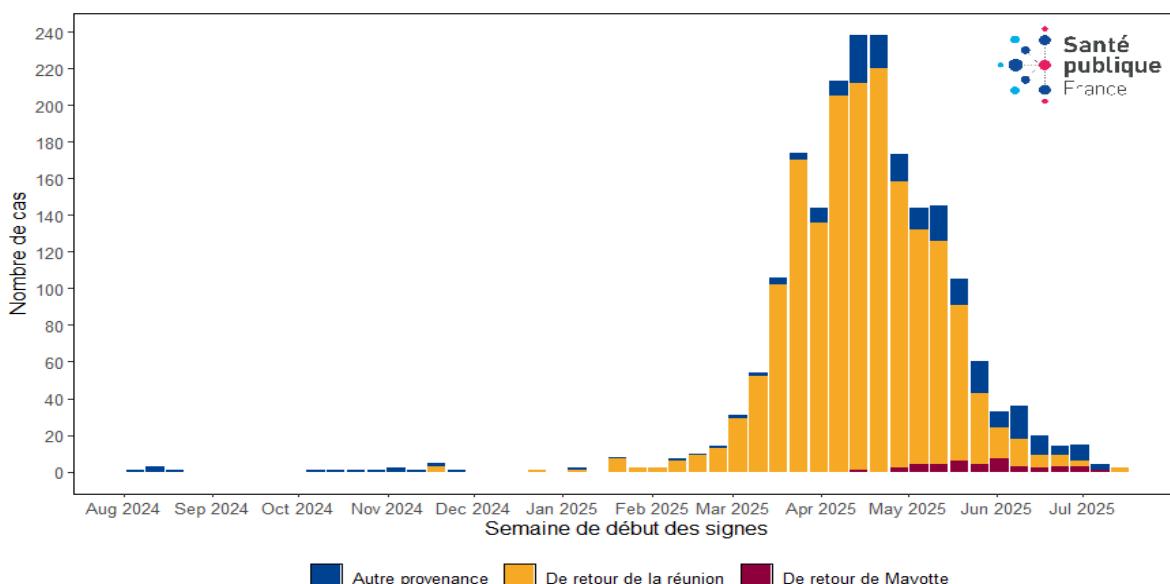


Figure 3 : Nombre de cas de chikungunya importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 - juillet 2025), données non consolidées arrêtées au 29 juillet 2025

Tableau 6 – Répartition des cas importés de Zika par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 29/07/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
INDONESIE	1
THAILANDE	2
Total	3

Dispositif de surveillance tout au long de l'année

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par les moustiques *Aedes*. Sur le territoire hexagonal, le vecteur est *Aedes albopictus*, ou « moustique tigre » implanté dans 81 départements et actif entre les mois de mai et de novembre.

Ces maladies font l'objet d'une surveillance en France hexagonale qui vise en premier lieu à prévenir et/ou limiter l'installation d'un cycle de transmission de ces arboviroses.

Cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins et Cerba et une sensibilisation des professionnels de santé, pendant la période d'activité des moustiques du 1^{er} mai au 30 novembre pour faire face au risque de transmission locale. Tous les cas identifiés font l'objet d'une investigation.

Au cours de cette période, des interventions de démoustication adaptées peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas en période virémique pour limiter le risque de transmission.

Pour rappel, du 1er janvier au 30 avril 2025, ont été identifiés par la déclaration obligatoire (chiffres consolidés le 26/05/2025) :

- 1099 cas importés de dengue
- 919 cas importés de chikungunya
- 5 cas importés de Zika

Infections à virus West-Nile

Transmission autochtone

Au 29 juillet 2025, un épisode de transmission de West Nile, transmis par des moustiques du genre *Culex*, a été identifié en France hexagonale.

Le premier cas autochtone de West Nile en 2025 a été identifié en France hexagonale via la surveillance des infections à virus West-Nile. Le cas est localisé dans la région Provence-Alpes-Côte d'azur (Tableau 7).

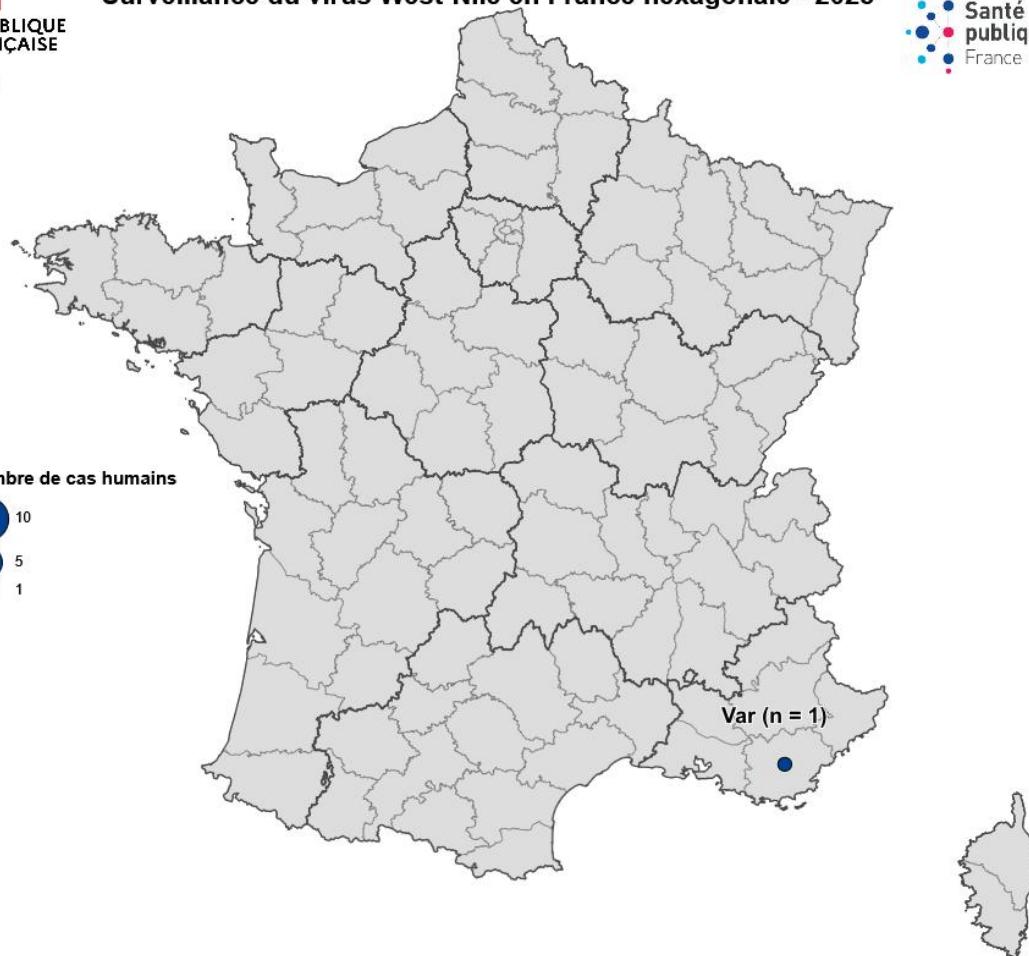
Tableau 7 – Episodes de transmission autochtone de West-Nile en France hexagonale, saison 2025 (point au 29/07/2025)

Virus	Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
West-Nile	Provence-Alpes-Côte d'azur	Var	Hyères	1	15/07/2025	15/07/2025	Non

Figure 4 – Carte des cas autochtones humains de West Nile en France hexagonale, saison 2025 (point au 29/07/2025)



Surveillance du virus West-Nile en France hexagonale - 2025



Dispositif de surveillance

Le virus West-Nile est transmis par des moustiques du genre Culex, présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre.

Les infections à virus West-Nile font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain.

Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « one health » et associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine et en santé animale, et des centres d'expertise y participent.

Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des principaux laboratoires réalisant ces diagnostics et une sensibilisation des professionnels de santé pendant la période d'activité des moustiques, du 1^{er} mai au 30 novembre, pour faire face au risque de transmission locale.

Situation en Europe

Dengue : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Chikungunya : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

West Nile : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Partenaires

Santé publique France remercie tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : les professionnels de santé hospitaliers ou libéraux (médecins et biologistes), les laboratoires Eurofins et Cerba, les opérateurs de démoustication, le CNR des arbovirus, le LNR West Nile et encéphalites équines, et les ARS.

Pour en savoir plus

Site du [CNR des arbovirus](#)

Site de Santé publique France : [chikungunya](#), [dengue](#), [Zika](#), [West Nile](#)

Équipe de rédaction

Direction des maladies infectieuses et Direction des régions, Santé publique France

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin arboviroses. Édition nationale. 30/07/2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 30 juillet 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr

Annexe : Episodes de transmission autochtone 2010-2024, France hexagonale

De 2010, année des premiers cas autochtones de dengue et de chikungunya, à 2024, 53 épisodes de transmission des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika, transmis par le moustique vecteur *Aedes albopictus* ont été identifiés : 48 de dengue, 4 de chikungunya et 1 de Zika.

Ils ont affecté au total 277 cas : 242 cas de dengue, 32 cas de chikungunya et 3 cas de Zika.

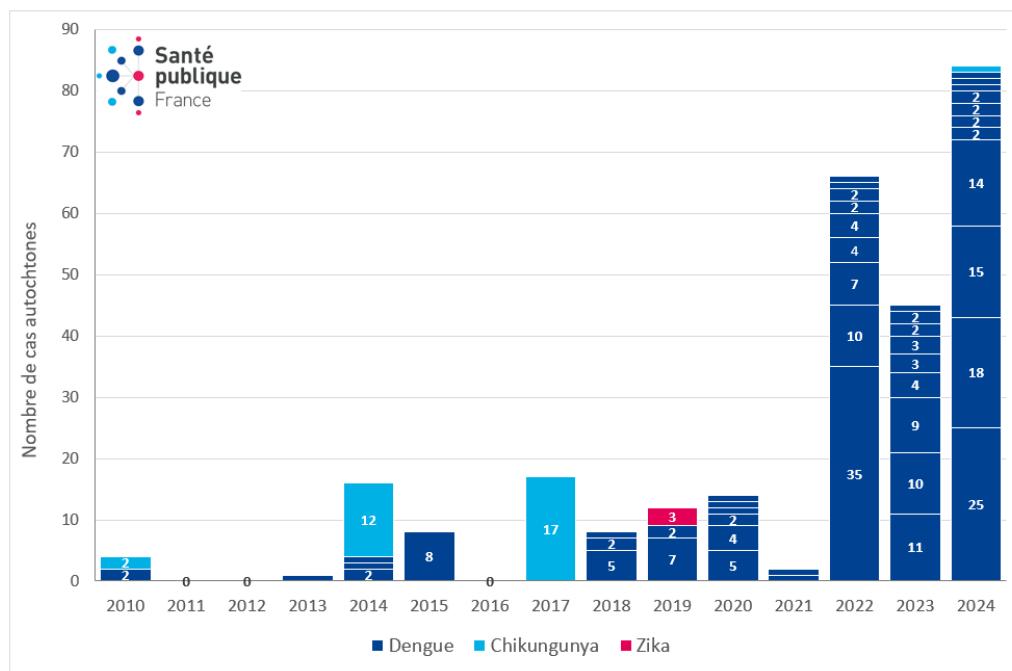


Figure 5 : Nombre de cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika, identifiés par épisode de transmission, France hexagonale, 2010-2024

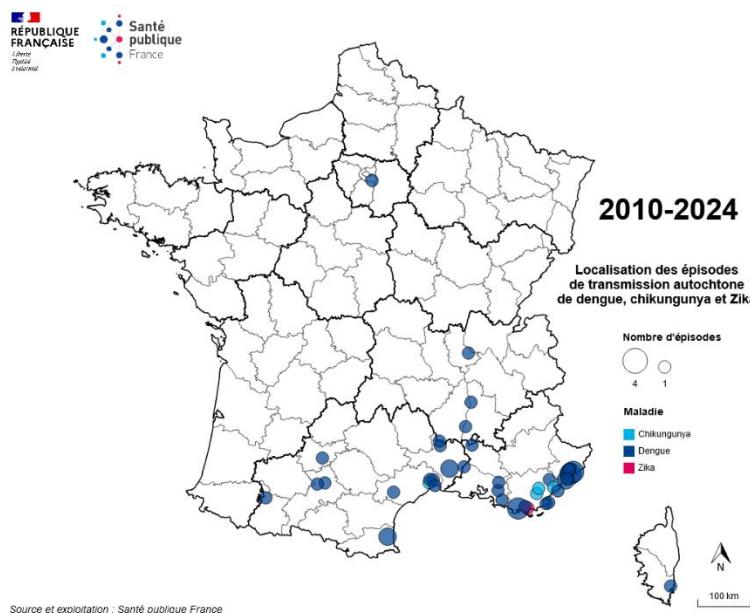


Figure 6 : Localisation des épisodes autochtones de dengue, chikungunya et Zika, France hexagonale, 2010-2024 *

*Les épisodes pour lesquels plusieurs zones de transmission possibles ont été identifiés ne sont pas présentés